



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Agriculture outre-mer

Question au Gouvernement n° 1717

Texte de la question

AGRICULTURE OUTRE-MER

Mme la présidente . La parole est à M. Benoît Blanchard.

M. Benoît Blanchard . Madame la ministre des outre-mer, dans les territoires ultramarins, le secteur agricole constitue bien davantage qu'un pilier économique : il est un facteur essentiel de souveraineté alimentaire, d'aménagement du territoire et de préservation de l'emploi local. Qu'il s'agisse des filières de la canne à sucre, de la banane, de l'élevage ou encore des fruits et légumes, ces activités sont confrontées à des contraintes structurelles reconnues par l'Union européenne : éloignement, insularité, coûts de production plus élevés et exposition accrue aux aléas climatiques.

C'est pourquoi les agriculteurs et les professionnels du marché rural ont exprimé ces derniers mois leurs vives inquiétudes face aux discussions européennes sur le prochain cadre financier pluriannuel. Les premières propositions présentées par la Commission font disparaître bon nombre d'outils spécifiques aux régions ultrapériphériques au premier rang desquels figure le programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité. Dans un contexte marqué par la nécessité, pour nos producteurs, de relever simultanément les défis de la compétitivité, de la souveraineté alimentaire et de la transition écologique, il est indispensable de leur apporter de la visibilité et de la stabilité, et de préserver des dispositifs qui ont fait la preuve de leur utilité.

Pouvez-vous préciser devant la représentation nationale quelles avancées la France a obtenues de ses partenaires européens pour garantir le maintien du soutien spécifique aux filières agricoles ultramarines, condition indispensable à la pérennité du secteur primaire dans les outre-mer ?

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Naïma Moutchou, *ministre des outre-mer* . Merci d'avoir rappelé l'importance de l'agriculture dans les outre-mer et des mots que vous avez choisis. Derrière le Posei – une forme de PAC adaptée aux outre-mer –, il y a des femmes et des hommes qui produisent, qui cultivent, qui travaillent, qui créent de l'emploi, en dépit des difficultés liées à l'insularité et à l'éloignement, qui augmentent les coûts de production. Lorsque la Commission européenne a émis ses premières propositions et que nous avons constaté qu'un risque pesait sur le Posei et sur ces aides financières, nous avons immédiatement réagi. D'abord, le premier ministre a écrit directement à la présidente von der Leyen pour rappeler l'importance des aides adaptées aux territoires ultramarins.

Avec mes collègues Annie Genevard et Benjamin Haddad, nous nous sommes fortement mobilisés auprès de nos partenaires, des commissaires et des députés européens afin de leur rappeler l'importance, pour l'Europe, de répondre aux besoins spécifiques de ces territoires. Il y a quelques jours, avec Benjamin Haddad, nous avons participé à une réunion à Bayonne avec les ministres espagnols et portugais pour porter la même voix au sujet des neuf régions ultrapériphériques. Notre travail a été couronné de succès puisque le Conseil de l'Union européenne a annoncé, la semaine dernière, qu'il entendait préserver le règlement Posei dans sa version

actuelle.

Cette décision est importante pour nos agriculteurs des outre-mer car elle leur apporte de la visibilité pour gérer leurs exploitations, moderniser leurs outils de production et renforcer la souveraineté alimentaire que nous appelons de nos vœux avec la ministre de l'agriculture. Certes, la bataille n'est pas terminée et nous devons rester vigilants. Nous allons notamment demander la revalorisation de l'enveloppe Posei, qui n'a pas été réévaluée depuis près d'une décennie. Nous devons nous adapter aux réalités des territoires ultramarins et nous allons poursuivre nos efforts en ce sens à Bruxelles comme à Paris. *(Applaudissements sur les bancs du groupe HOR. – Mme Constance Le Grip applaudit également.)*

Données clés

Auteur : [M. Benoît Blanchard](#)

Circonscription : Val-d'Oise (4^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1717

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juin 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 juin 2026